



École de la Maisonnée  
1500, boul. du Mi-Vallon  
Sherbrooke Qc J1N 3Y5  
Téléphone : (819) 822-5686  
Télécopieur : (819) 822-5503

## Rapport du Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021

Bonjour chers parents des élèves de l'école primaire La Maisonnée,

Un conseil d'établissement a différentes fonctions dans une école. Voici donc une présentation de nos réalisations selon ces différentes fonctions :

- **Aspects généraux**

- *Structure administrative et outils organisationnels*

- Nous avons, pour l'essentiel, reconduit les règles de régie interne;
- Nous avons, pour l'essentiel, reconduit les règles de fonctionnement du service de garde;

- *Mesures d'encadrement*

- Le code de vie a été approuvé par les membres du conseil d'établissement;

- *Fournitures scolaires*

- Le conseil c'est assuré que les listes de fournitures scolaires respectent les consignes du MEES;
- Nous avons approuvé d'augmenter les frais chargés aux parents pour le matériel scolaire car pour 2020-2021, il a été difficile de couvrir les frais adéquatement pour certains niveaux avec le montant maximal voté l'année précédente de 50\$
- Nous avons approuvé l'achat d'un cahier d'exercices pour l'anglais en 3<sup>e</sup> année afin de favoriser l'apprentissage.

- **Aspects particuliers – Services éducatifs**

- *Règles d'organisation*

- Nous avons approuvé tout au long de l'année les sorties de classes demandant des modifications à l'horaire habituel ou demandant des frais aux parents.

- *Cheminement scolaire et évaluation*

- Pour l'année 2021-2022, les enseignants du troisième cycle et la direction se sont réunis afin d'analyser la situation réelle de l'évolution des élèves en temps de pandémie. Il a été conclu qu'il serait difficile de faire deux classes d'anglais intensif tout en respectant les critères de sélection. De plus, il faut noter qu'il y aura 3 groupes d'élèves de 6<sup>e</sup> année comparativement à 4 lors des deux dernières années. Après discussion, il est proposé de faire une seule classe d'anglais intensif pour l'année 2021-2022.
- Pour l'année 2022-2023, la majorité des enseignants du 3<sup>e</sup> cycle et la direction envisagent sérieusement la possibilité de rendre accessible

l'anglais intensif pour tous les élèves de 6e année. Avant de l'instaurer, il y a plusieurs étapes à regarder, dont la planification globale sur 15 mois.

- **Aspects particuliers – Services extrascolaires**

- Nous avons approuvé en début d'année le projet « À l'école on bouge ». Ce programme se déroulera sur 4 ans mais devra se poursuivre par la suite. Un montant de 26 000 \$ sera versé à l'école lors de l'an 1 du projet. Par la suite, ce montant sera en diminution d'une année à l'autre. L'école doit s'assurer que tous les élèves bougent au moins 60 minutes par jour. Les activités proposées par l'école le seront aussi pour les périodes de service de garde en plus des heures des cours d'activités physiques. Le comité santé globale, qui a déjà une belle expertise, pilotera ce projet.
- De plus nous avons approuvé certaines modifications au calendrier régulier;
  - Le SDG demeurera fermé durant la semaine de relâche 2022.
  - La journée d'ouverture du SDG sera retardée d'une journée soit le 25 août afin de réaliser une journée de maillage entre l'équipe du SDG et l'équipe-école ce qui avait été fait l'année dernière et très utile pour les deux équipes.

- **Aspects particuliers – Ressources matérielles et financières**

- *Budget*
  - Suivi budgétaire 2019-2020 L'école termine son année financière avec un manque à gagner de 26 728 \$, le tout relié au service de garde et l'effet du COVID. Nous avons eu une perte de revenus des parents de 129 622\$ lors de la fermeture de notre école et lors du retour en mai. Le Ministère a compensé les pertes de revenus pour une somme de 51 358 \$ et le CSSRS pour 78 264\$. Cependant, la rémunération du personnel s'est poursuivie lors de l'arrêt, ce qui a eu un impact sur les prévisions budgétaires initiales. Il faut aussi considérer une perte de revenus provenant de la location du gymnase. Le budget de fonctionnement-école a terminé avec un surplus de près de 7 000 \$. Nous sommes toujours en attente du MESS pour des compensations futures;
  - Le CÉ a procédé à l'adoption du budget-école et des mesures dédiées le 7 décembre 2020;
  - Un suivi du budget a été présenté dans la plupart des réunions du conseil d'établissement. Un suivi rigoureux des membres a permis de bien comprendre l'évolution de celui-ci. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'école qui a continué les efforts afin d'obtenir la meilleure efficacité possible avec nos ressources!
- *Contributions financières*
  - Nous avons décidé de ne pas demander de contribution financière supplémentaire autre que celles ayant déjà cours dans les dernières années.

Pour terminer, je tiens à féliciter l'ensemble de l'équipe-école ainsi que l'équipe du service de garde pour tous les efforts déployés au cours de l'année, afin de rendre la vie de nos enfants la plus « normale » possible. Merci pour votre implication et votre dévouement.

Je tiens à souligner la participation des membres parents et du personnel de l'école au conseil d'établissement. Merci donc à Christine Lessard, Karine Arseneault-Sirois, Mathieu Papillon, Amélie Boulay, Nathalie Cardin, Catherine Leger, Louise Ricard, Esdras Ernest, Gabriela Ghinet et Jean-François Bilodeau. Un dernier merci à et Aude Barrois qui a agi à titre de membre parent substitut.

J'en profite pour remercier M. Michel Lessard, directeur, pour son leadership, son humanisme et sa volonté à vouloir faire avancer les choses. Au nom du conseil d'établissement, je vous souhaite tout le succès que vous méritez dans vos nouveaux défis.

Je vous souhaite à tous une belle année 2021-2022.

Charles M Brunelle  
Papa de Magalie (6<sup>e</sup> année) et Luca (4<sup>e</sup> année)  
Président du conseil d'établissement